RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABAKAN

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros

Siège social : 12, Impasse Le vert Village – 74330 LA BALME DE SILLINGY

Liste des souscripteurs

Le soussigné :

Monsieur Anthony, Serge, Gabriel, Joseph ROUSSELET,

De nationalité [redacted]

Né le [redacted] à [redacted]

Demeurant [redacted]

[redacted] non pacsé

A constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle (S.A.S.U.) dénommée ABAKAN.

Le capital social est constitué par les apports suivants :

Apports en numéraire

Il est apporté en numéraire :

. par Monsieur Anthony ROUSSELET,
la somme de CINQ MILLE EUROS5 000 euros

Le capital social, ainsi fixé à la somme de CINQ MILLE EUROS (5 000 euros), est divisé en 500 actions de 10 euros de nominal chacune, entièrement libérées et réparties comme suit :

- **Monsieur Anthony ROUSSELET** **500 actions**

Toutes les actions sont de même catégorie.

Fait à ANNECY
Le 20/02/2025

[redacted]